



ASP B

Association pour la sauvegarde du patrimoine bâti breillois

06540 Breil-sur-Roya

www.ASPB.fr – contact@aspb.fr

Association loi 1901 – JO du 13 avril 2013

**Organisation d'une *Conférence de consensus*
pour la définition d'un projet de restauration durable
du village historique de Breil-sur-Roya**

Invitation à la première réunion publique de concertation

Samedi 29 janvier 2022, 14h30, Salle de la Miséricorde

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration de l'ASP B a le plaisir de vous convier à la première réunion mensuelle de concertation publique pour la définition d'un projet de restauration durable du village historique de Breil-sur-Roya.

L'ordre du jour de cette réunion, qui se tiendra de 14h30 à 17h le samedi 29 janvier 2022, sera le suivant.

Ordre du jour

1 Déclaration d'ouverture de la *Conférence 2022*

Monsieur le maire de Breil-sur-Roya prononcera la déclaration d'ouverture de la *Conférence 2022 pour le village historique*.

La Présidente de l'ASP B prononcera un mot de bienvenue aux participants, et rappellera l'engagement du Conseil d'administration de l'ASP B pendant la durée du processus.

Le maire de Breil, qui avait aimablement accueilli les porteurs du projet de Conférence de consensus avant l'AG 2022 de l'ASP B, a accepté la présidence du Comité d'organisation de la Conférence.

Les bénévoles de l'association, qui ont remercié le maire d'avoir accepté cette responsabilité, se sont engagés à le décharger de toutes les tâches logistiques de l'organisation du processus pendant l'année 2022.

N-B : La démarche de la Conférence de consensus pour l'avenir du village de Breil s'inscrit dans le cadre de la stratégie de « Démocratie participative » soutenue par l'Etat français, et de la « Charte de participation du public » du ministère de l'Ecologie.

2 Présentation des principes et de l'organisation de la Conférence de consensus sur l'année 2022

La secrétaire de l'ASPB exposera les principes, les objectifs et la méthodologie des « conférences de consensus », qui organisent une consultation performante face aux problématiques techniques et sociales complexes, non consensuelles, voire conflictuelles.

Au-delà de la participation citoyenne, la Conférence de consensus engage un processus d'expertise qualifiée, indépendante et multidisciplinaire. La décision finale reste à l'autorité légitime, mais les institutions ne peuvent ignorer les questionnements, les savoirs et les recommandations produits pendant la conférence, ni l'issue « consensuelle » du débat.

La Conférence de consensus pour le village de Breil, qui se déroulera sur une année, a les objectifs suivants :

- *Identifier et qualifier le contexte physique et socio-économique qui a abouti à l'état de dégradation actuel du village de Breil en général, et du secteur Brancion, en particulier ;*
- *Dans ces domaines, engager les études nécessaires à l'évaluation d'une stratégie pour une restauration durable du village, permettant sa revitalisation ;*
- *Cerner les difficultés et les points de controverse qui nécessitent un arbitrage éclairé et des moyens appropriés ;*
- *Etablir une liste d'objectifs opérationnels réalistes pour restaurer le village et le revitaliser ;*
- *Finaliser des recommandations pragmatiques, définir une feuille de route pour les responsables de la programmation et de la mobilisation des moyens publics.*

La conférence s'articulera autour de trois groupes, réunissant les représentants des institutions et de la population, ainsi que des experts dans les domaines requis, en charge de tâches distinctes. L'indépendance de chaque groupe sera garantie par la pluralité en son sein.

- **Un Comité d'organisation**, chargé de la coordination et du suivi des activités, de rassembler et de formuler les questions qui appellent des analyses et des réponses, jusqu'à la formulation des recommandations finales à l'intention des autorités exécutives. Les institutions publiques sont invitées à se faire représenter dans le comité, comme les différentes catégories d'intérêts de la population.
- **Un Collège d'experts indépendants** pressenti par le Comité, couvrant les compétences requises, techniques, juridiques, économiques, sociales, scientifiques, etc. Le Collège étudiera les questions posées et leur contexte, puis produira des recommandations argumentées.
- **Un Jury d'audition qualifié**, également constitué par le Comité, externe aux intérêts en jeu, qui interviendra en fin de processus, pour entendre les questionnements du Comité et les recommandations du Collège des experts, solliciter des éclaircissements et des justifications complémentaires, et émettre un avis motivé sur les pré-conclusions du Collège des experts.

En outre, les réunions publiques mensuelles et les ateliers thématiques permettront l'implication des Breillois qui le souhaitent.

Les travaux de sauvegarde, de mise en sécurité et d'indemnisation des sinistrés qui ne compromettent pas une programmation globale issue de la Conférence, pourront évidemment être engagés sans attendre. Toutefois, le Comité d'organisation se réservera le droit de solliciter et diffuser des avis d'experts sur leur pertinence, comme il le fera sur les autres questions posées.

3 Etendue géographique de la Conférence

Présentation et justification de l'emprise de l'étude.

L'espace par destination, de la Conférence, est l'emprise du village historique. Les abords indissociables sont intégrés à la réflexion :

- *Le bel environnement paysager et historique : versants sud et nord de la crête allant des Crottés à la Cruella, entre la Distillerie et la Porte de Gènes.*
- *Les secteurs Isola et Graviras faisant face au village en rive droite, en raison de la covisibilité, des fonctionnalités partagées, et de la gestion des berges de la Roya.*

4 Sectorialisation des travaux de la Conférence par ateliers de travail

Présentation des ateliers de travail permettant une meilleure efficacité de la Conférence.

Afin de faciliter les travaux et le déroulement des réunions, les études à réaliser par les experts avec l'aide de la population seront regroupées par ateliers thématiques. Sous réserve d'une possible modification, huit ateliers sont prévus. Tous n'auront pas la même ampleur, ni la même complexité.

Trois ateliers techniques et stratégiques dédiés à la réduction des risques prévisibles :

- *Atelier n°1 : Réduction du risque d'inondation dans le village*
- *Atelier n°2 : Stabilisation des sols et ouvrages enterrés du secteur de gypse érodé*
- *Atelier n°3 : Prise en compte du risque sismique par les projets modifiant le bâti*

Deux ateliers dédiés aux réaménagements souhaités / souhaitables des espaces :

- *Atelier n°4 : Réaménagement et valorisation des espaces publics*
- *Atelier n°5 : Valorisation des patrimoines paysager et bâti*

Un atelier dédié aux problématiques humaines et aux aspirations de la population :

- *Atelier n°6 : Evaluation du contexte et des perspectives sociaux et économiques*

Deux ateliers transversaux dédiés aux vérifications techniques et juridiques des propositions issues des autres ateliers et aux impacts des éventuelles décisions publiques non concertées :

- *Atelier n°7 : Définition des contraintes juridiques et réglementaires, responsabilités publiques et privées*
- *Atelier n°8 : Optimisation de la gestion des risques et désastres pour un territoire résilient*

Chaque atelier aura une organisation, un responsable et un échéancier propres pour la réalisation de ses activités entre les réunions mensuelles pendant lesquelles l'état d'avancement et les besoins seront exposés, et les questionnements affinés. Certains commenceront avant les autres, et /ou rendront leurs conclusions plus ou moins tôt.

5 Modalités du partage de documents en ligne

Présentation du site de l'association <https://www.aspb.fr> qui hébergera les annonces et la base de données de la conférence, et du groupe FB « ASPB Village de Breil.

6 Tour de table et préinscriptions des participants volontaires

Le contexte et les modalités de fonctionnement de la Conférence ayant été exposés, la parole sera donnée à la salle, et des feuilles de pré-inscriptions aux ateliers et au Comité d'organisation circuleront.